



## COMITÉ D'INTÉRÊT DE QUARTIER DU VAL DE SIBOURG

Siège social : Mairie annexe - salle des associations - boulevard des Chênes  
Val de Sibourg -13680 Lançon-Provence  
[ciq@sibourg.net](mailto:ciq@sibourg.net)

# Assemblée générale ordinaire du 17 mars 2017

**Etaient présents : Monsieur le Maire, Madame Christine Mortellier, adjointe, Monsieur Jean-Louis Donadio, adjoint, Monsieur Yves Agueda, adjoint, Monsieur Olivier Denis, adjoint, Monsieur Jean-Pierre Maggi, député de la 8ème circonscription des Bouches-du-Rhône, Madame Christiane Pujol, conseillère départementale, Madame Ingrid Flé, attachée parlementaire, Madame Caroline Générosi, attachée parlementaire, Monsieur Bernard Terme, trésorier adjoint de la Confédération générale des CIQ de Marseille et des environs, Madame Laurence Faugère, présidente de l'association Environnement lançonnois, Madame Viviane Ribéra, présidente de Pêle-Mêle Ô Val, Madame Aurélie Gergaud, présidente de Sibourg-Joie, Monsieur Jean-Marc Féménias, Archéopuits.**

**Ouverture de l'assemblée Générale par le président, Olivier Stévenin :**

Le comité de d'intérêt de quartier du Val de Sibourg œuvre tout au long de l'année pour promouvoir les intérêts et améliorer le cadre de vie des habitants de Sibourg. Ce document dresse le bilan des actions engagées au cours de l'année 2016 et donne un aperçu des actions prévues pour l'année 2017.

Pour un souci de clarté, ces actions sont regroupées par thématique (urbanisme, environnement, animation et association) sans logique chronologique, le CIQ traitant de multiples dossiers à la fois, souvent sur de longues périodes.

## 1 - Urbanisme

Par urbanisme, nous entendons tout ce qui est relatif aux aménagements de notre quartier, passés, présents et futurs ainsi que les routes permettant l'accès au val de Sibourg, empruntées quotidiennement par ses habitants.

### Les aménagements de la RD 113, de la RD 19 et du CR17

La mise en place du giratoire des Nouens sur la RD 113, le réaménagement du carrefour du Cyprès sur la RD 19 et l'élargissement de cette dernière prennent beaucoup de retard au vu de ce qui avait été annoncé en 2016.

Le CIQ demande à Madame la Conseillère départementale d'informer la population de Sibourg sur les raisons de ces retards et si possible de donner le nouveau calendrier de ces travaux.

Le carrefour des Nouens

Madame Christiane Pujol assure d'après ses sources, que les travaux démarreront à la fin de cette année (2017). Monsieur le Maire précise que la commune a fait l'acquisition de terrains pour faciliter l'avancement de ce dossier. Et elle prévoit de faire l'acquisition du terrain qui se trouve au débouché de l'allée Caravaca afin que ce carrefour ait plus d'ampleur.

Le carrefour du Cyprès et l'aménagement de la RD 19

Madame Christiane Pujol affirme que les travaux d'aménagement du carrefour du Cyprès débiteront en 2018 et ceux de la requalification de la RD 19 sont prévus en 2019

Par ailleurs, lors de l'AG 2016, le CIQ a fait remarquer que l'aménagement à la sortie sud de Sibourg au débouché du passage inférieur à l'A7, devait être modifié car aux heures de pointe notamment le matin, les usagers qui veulent effectuer un tourne à gauche, le font souvent à leurs risques et périls, en raison de la vitesse à laquelle roulent les véhicules en provenance soit de Lançon, soit de La Fare. De plus ceux qui viennent de La Fare n'hésitent pas à franchir la ligne blanche quand le véhicule qui les précède indique qu'il va tourner en direction du Val de Sibourg. Le CIQ préconise d'étudier la faisabilité de la mise en place d'un îlot en dur qui empêcherait les automobilistes de franchir la ligne continue à cet endroit.

Le CIQ demande à Madame la Conseillère départementale de faire remonter ce problème de sécurité auprès de la Direction des Routes afin que des mesures soient prises avant que n'arrive un très grave accident.

Madame Christiane Pujol fait part de son intervention à ce sujet auprès de la Direction des Routes, le 20 février dernier. Elle n'a pas encore obtenu de réponse. Cependant l'adjoint à Monsieur Wirth a avancé que les travaux de sécurisation de ce carrefour pourraient se faire en même temps que ceux de requalification de la RD 19.

## Les dégradations du CR 17 et des chemins du Devenset et de la Coulade

A - Lors de l'AG 2016, le CIQ signalait que le revêtement du CR 17 se dégradait de manière notable entre le passage supérieur à l'autoroute et le carrefour « du Cypres », certainement du fait du passage des très nombreux camions qui circulent sur une route non prévue pour ce genre de trafic. Les cyclistes qui l'empruntent nous ont alertés sur ces dégradations et les automobilistes les ressentent également. Il est plus qu'évident que l'état de la chaussée empire. Il a été question de ces dégradations en présence d'ECT lors de la dernière commission de suivi de site du merlon anti bruit. Mais la responsabilité ne repose pas seulement sur le charroi des camions qui viennent alimenter le merlon d'autant qu'ils empruntent généralement un accès à l'aire de l'autoroute. Elle repose essentiellement sur l'important charroi des camions qui a contribué à l'édification de la plateforme dans le trou des ASF, dont le maître d'œuvre était ORTEC.

Il semble opportun que la commune entreprenne une concertation avec ces deux entreprises pour définir leur contribution à la réfection de cette chaussée.

Monsieur le Maire donne la parole à M. Jean-Louis Donadio qui a étudié ce sujet. Ce dernier affirme que la réfection des chemins ruraux ne fait pas l'objet d'aide des Collectivités. Un chemin rural est à usage agricole et normalement la commune n'est pas responsable de l'entretien des chemins ruraux. Cependant un ralentisseur a été posé sur le chemin du Devenset pour le sécuriser. La requalification du chemin du Devanset coûterait environ 150 000 €.

B - Par commodité pour se rendre au village, les habitants de Sibourg empruntent aussi assez fréquemment une partie du chemin du Devenset et celui de la Coulade. Certaines portions de la chaussée de ces deux chemins sont devenues impraticables. Par endroits, il devient impossible à deux automobilistes de se croiser sans mettre en péril leurs véhicules.

Intervention du public qui fait remarquer que la présence du nouveau ralentisseur n'a pas été mentionnée par un panneau.

Monsieur le Maire intervient pour préciser que l'entreprise Colas n'a pas travaillé correctement et a été mise dans l'obligation de réparer ses erreurs.

C - La dénomination de « chemin rural » attribuée à ces 3 voies est devenue obsolète non seulement parce qu'elles ne sont plus dédiées au seul usage d'agriculteurs pour accéder à leurs terres mais surtout parce que le nombre de véhicules qui les empruntent a considérablement augmenté du fait de la proximité du millier d'habitants qui constitue le hameau de Sibourg.

Le CIQ pense qu'il est opportun de profiter des prochaines modifications du PLU de Lançon pour changer l'appellation de ces chemins en « voies communales ». L'opportunité de cette modification se justifie d'autant plus si l'on se place dans le cadre de la mise en place de la Métropole : la réfection de voies communales sera mieux prise en considération que s'il ne s'agit que de simples chemins ruraux !

## Traitement de la portion inondable du CR 17

Lors de l'AG 2016, le CIQ a évoqué le problème de sécurité que pose une portion de ce chemin inondée par grosses pluies. Des solutions compliquées et onéreuses ont été évoquées alors qu'il semble au CIQ qu'il suffirait de supprimer le petit bourrelet de terre qui s'est constitué en bord de route à la faveur du trafic et qui empêche l'eau de s'écouler

naturellement.

#### Que propose la commune ?

Monsieur le Maire met en cause les Services techniques qui n'ont pas nettoyé correctement cette portion du CR 17. M. J.-L. Donadio demande à M. Michel Chambon (présent) l'autorisation d'enlever le bourrelet de terre qui empêche l'évacuation des eaux de pluie. Ce dernier répond qu'il faut s'adresser à son frère, M. Marc Chambon.

## L'extension de l'échangeur de Coudoux

Le CIQ est partie prenante dans ce projet d'autant plus que la grande majorité de la population active de Sibourg qui se rend dans le bassin de Marignane ou de Marseille, pourrait en profiter et éviter les bouchons dus à l'engorgement de l'échangeur de Rognac.

Le CIQ a invité le député de notre circonscription, M. Jean-Pierre Maggi, à informer la population de Sibourg sur l'avancement de ce projet.

Monsieur Jean-Pierre Maggi résume l'essentiel de ses démarches auprès du Ministère des Transports depuis le 18 février 2016. La faisabilité des travaux est acquise. Cependant Vinci a refusé de les exécuter au motif que les communes concernées n'ont pas payé la facture relative à cette étude. Depuis cette facture a été acquittée. Et, le 8 mars 2017, M. J.-P. Maggi a rencontré Monsieur Mallot du Ministère des Transports qui l'informe que Vinci propose deux projets pour compléter cet échangeur. Ces projets vont être examinés par les ASF, sachant que le coût de l'opération se monterait entre 5 et 10 millions d'€. Le Ministère a demandé au Préfet de réunir toutes les parties prenantes, sachant que les élus ne veulent pas de péage et que le moyen le plus facile pour réaliser ce projet serait que les 6 km entre cet échangeur et Rognac, redeviennent propriété de l'Etat.

## Le merlon

Le chantier du merlon se poursuit et devrait être terminé avant l'été. La partie terminée va être enherbée au printemps.

La suggestion du CIQ qui consiste à combler l'arrière du merlon (entre l'autoroute et le merlon) pour récupérer de la largeur à sa base et permettre de l'édifier tel qu'initialement prévu, est acceptée et validée techniquement par ECT.

Vinci (ASF) a donné son accord de principe, la mairie n'y voit pas d'inconvénient. Ce chantier qui interviendra dans un second temps, à l'arrière du merlon (sans gênes pour les riverains) prolongera d'un an environ la présence d'ECT. Cet aménagement devrait permettre de réduire significativement la brèche dans le merlon au niveau de l'angle du stade.

Lors de ses rencontres avec le CIQ, ECT a évoqué la possibilité de construire avec les bénéfices dégagés par ce comblement, un petit mur antibruit au niveau qui parachèverait cette protection supplémentaire.

M. J.-L. Donadio précise qu'au lieu d'être fini cet été, ce merlon ne le sera qu'en septembre, les apports de matériaux ayant été moins nombreux que prévus.

## L'aménagement de l'avenue des Oliviers

Lors des dernières réunions du Comité Consultatif, le CIQ a fait part de son projet de réaliser une plantation d'oliviers à l'entrée nord du quartier, en partenariat avec ECT pour effectuer les travaux de terrassement nécessaires. ECT devait formaliser une demande d'autorisation auprès de la commune.

Le CIQ voudrait savoir si ces démarches ont été faites et si le calendrier des travaux a été fixé, car il est souhaitable qu'ils soient entrepris avant qu'ECT ne quitte la Zone de Sibourg.

M. J.-L. Donadio affirme qu'ECT proposera un plan d'aménagement d'ici 3 semaines. M. Tomasi qui cultive le champ en bordure de cette avenue, a demandé que la largeur de cette bande de terre destinée à recevoir les oliviers, ne dépasse pas 4 m. Par ailleurs, il est prêt à céder certains oliviers plantés trop serrés dans son champ au niveau de la chapelle Saint-Symphorien. Il convient donc de négocier le prix avec lui.

Mme Isabelle Régazzi signale que certains bus ont des difficultés à contourner le rond-point de l'olivier.

## La vidéosurveillance

Cette installation était prévue pour la fin 2015 et les travaux ne sont pas encore commencés.

Le quartier de Sibourg subit régulièrement des dégradations et des vols. L'installation d'une vidéosurveillance se révèle de plus en plus nécessaire à Sibourg.

Le CIQ souhaite avoir des informations sur l'avancement de ce dossier.

Monsieur le Maire fait part de sa rencontre il y a un mois, avec M. le Sous-préfet qui lui a répondu qu'il était toujours dans l'attente de la réponse du Ministère. M. Laurent Nunez, Préfet de Police, assure que ce dossier fait partie des dossiers prioritaires cependant Lançon ne fait pas partie des communes les plus touchées par la délinquance, sachant que Gardanne par exemple l'est plus que Lançon.

## La réfection des chaussées et trottoirs

Au début du mois d'octobre 2015, le CIQ a procédé à un recensement des principaux points qui méritent une intervention. Certains « nids de poules » ont été comblés mais de manière incomplète.

Le CIQ remercie la commune pour le nettoyage des sous-bois, avenue des Oliviers (entre le carrefour avec le boulevard des Chênes et celui avec le boulevard de la Rocaille).

Le CIQ estime toutefois qu'il devient de plus en plus urgent que cet inventaire soit réétudié par les services de la commune afin que soient effectués les travaux qui s'imposent.

M. J.-L. Donadio fait remarquer que certains nids de poules ont été bouchés.

## La sécurisation de l'arrêt de bus entre le boulevard de la Rocaille et le stade

Les bus qui s'arrêtent à cet endroit stationnent souvent pendant plus de 10 minutes. Lorsqu'en venant de La Fare, un véhicule veut contourner le bus à l'arrêt dans la courbe, il n'a pas de visibilité et il entreprend cette manœuvre à ses risques et périls.

Ne serait-il pas possible d'installer un miroir pour sécuriser cette manœuvre ?

M. J.-L. Donadio affirme que la pose d'un miroir serait totalement inefficace.

Une personne du public propose que cet arrêt soit déplacé de 50 m pour résoudre le problème.

Il convient donc de faire remonter ce problème au service compétent du Territoire du Pays salonais.

## Les transports

Plusieurs riverains se plaignent du manque de ponctualité de certaines navettes. C'est un problème récurrent qu'il convient de traiter avec le service du Territoire Salonais qui en a la charge.

La tenue d'une réunion avait été évoquée lors du comité consultatif. Est-elle planifiée ?

La réunion qui devait se tenir avec le service des transports du Territoire du Pays salonais, n'a pas eu lieu. La communication est difficile avec ce service. Madame Ch. Mortellier s'engage à faire remonter ce problème.

## Le remplacement des lampadaires

Certaines rues ont bénéficié de ce remplacement. Récemment, un lampadaire située rue des Charmilles est tombé. Il a été remplacé par un ancien modèle !

Le CIQ souhaite savoir si cette campagne va s'étendre à l'ensemble des rues du quartier, selon quel calendrier.

M. le Maire affirme que l'ensemble de l'éclairage public de la commune va être revu. La commune va adopter un éclairage public aux LED. Les économies d'énergie qui vont en découler, paieront ce remplacement. Ce remplacement sera global et non par tranches.

## La rénovation du gymnase

Lors de la galette des Rois, le CIQ a pu constater que l'intérieur du gymnase avait fait l'objet d'un nettoyage. Cependant subsistent les anciens transparents qui sont très dégradés au point que la pluie s'infiltré et des feuilles pénètrent dans le gymnase. La réfection de l'extérieur reste à faire.

Le CIQ souhaite savoir si ces travaux ont été programmés et éventuellement quels en sont les délais de réalisation

M. J.-L. Donadio assure qu'à l'aide d'une nacelle, une inspection de l'état des transparents sera faite dans un mois pour vérifier en particulier leur étanchéité.

Pour ce qui est du rafraîchissement de la peinture extérieure, M. le Maire affirme qu'un devis sera fait.

## Les poubelles de la boulangerie

Le CIQ a déjà signalé que par vents violents les lundis matins après le passage des éboueurs, ces poubelles se retrouvaient sur la chaussée, ce qui pose un problème de sécurité. Une première démarche a été effectuée auprès du service de la collecte pour savoir si le camion des éboueurs ne pourrait pas emprunter la voie qui passe devant la boulangerie pour vider ces poubelles, ce qui éviterait de les déposer au bord de la chaussée principale au risque d'être emportées par le vent.

Il a été répondu que cette voie était privée et ne pouvait pas être empruntée par le service de la collecte. Alertés par cette réponse Madame Christine Mortellier et Monsieur Jean-Louis Donadio devaient demander aux services compétents d'élucider ce point.

Le CIQ souhaite savoir si la commune a obtenu une réponse à ce sujet et si une décision a été prise pour qu'il soit remédié à ce problème de sécurité récurrent.

M. J.-L. Donadio assure que le service de la collecte va faire une expérience en changeant le chauffeur de façon à essayer de faire passer le camion directement devant la boulangerie. Si cette expérience n'est pas concluante, un dispositif sera installé de façon à y arrimer les poubelles.

## L'extension du raccordement au Canal de Provence

Pour répondre à la demande de plusieurs habitants du quartier, le CIQ a procédé à un recensement et 42 foyers se sont déclarés intéressés. Cette liste a été communiquée au Canal de Provence qui a l'a confiée à une cellule interne avec mission d'étudier les meilleures conditions possibles pour ces raccordements. Les résultats de cette étude devraient être connus d'ici 4 à 5 mois.

Le CIQ profite de cette initiative pour sensibiliser les habitants de Sibourg sur l'utilité de le soutenir non seulement en adhérant, mais aussi en venant le rencontrer lors des réunions de son bureau en vue d'échanges constructifs, sachant qu'une des prérogatives d'un CIQ est d'être porteur de projets.

## Le dégroupage de Sibourg par Free

Depuis fin janvier, Le fournisseur d'accès à internet Free a dégroupé le Val de Sibourg. Le CIQ a fait une synthèse sur les différentes offres commerciales auxquelles nous avons désormais accès au Val de Sibourg. Cette synthèse est disponible sur notre site [sibourg.net](http://sibourg.net)

Par ailleurs, le déploiement de la fibre optique a été annoncé sur Lançon, pour un début de commercialisation d'ici la fin de l'année 2017. Nous suivrons bien sûr ce dossier avec intérêt même s'il est peu probable que le Val de Sibourg soit fibré avant plusieurs années.

## Rond point du Souvenir Français

Le souvenir Français baptisera le rond point à l'entrée de Sibourg le vendredi 7 avril 2017 (date non définitive). Cette cérémonie fera l'objet d'une information par la mairie lorsque les modalités seront définies.

## 2 – Environnement

Le val de Sibourg est particulièrement concerné par des installations qui nuisent à l'environnement et à la qualité de vie des riverains de ces sites.

Le CIQ est vigilant et agit pour réduire ces nuisances, en intensité, en fréquence et en durée.

Voici les principaux sites qui sont proches du val de Sibourg :

### **Le site OGD anciennement ORTEC/ORSEM (Lançon)**

La réunion de la Commission Communale de Suivi de Site s'est tenue le 19 avril 2016.

En 2015 seules 40 000 tonnes de terres polluées ont été traitées alors que la capacité du site est de 70 000 tonnes/an. Le taux de pollution aux hydrocarbures est très faible (0,5%) et cette exploitation n'a donc pas de répercussion sur la qualité de l'air.

La cogénération : le volume des biogaz extraits de la décharge, est en très forte décroissance ce qui met en cause la poursuite de leur valorisation.

L'exploitation de la décharge d'inertes de la Vautade a été suspendue momentanément, le temps de réaliser la plateforme dans le « trou des ASF » destinée, en cas de grosses intempéries, à accueillir des PL qui circulent sur l'A7. Cette exploitation reprendra après autorisation de la DREAL à raison de 25 000 t/an : il reste environ 100 000 tonnes à déposer.

Le centre de formation : en 2015, il a permis de délivrer 250 stages et de former 1579 collaborateurs pour l'ensemble des sites ORTEC en France.

### **Le CSDND SMAV (la décharge de déchets ménagers et assimilés)**

La réunion de la CCSS SMA a eu lieu le 19 octobre 2016 sous la présidence de Monsieur le Sous-préfet d'Aix-en-Provence qui a présenté le règlement intérieur.

En effet afin de constituer un bureau, chaque collège doit désigner un de ses membres pour y être représenté. Après concertation, le collège des associations a choisi M. Gérard Sanchez (Environnement lançonnois).

En 2015, le site a réceptionné 132 372 tonnes de déchets. Les apports du Territoire Salonais sont en diminution grâce à l'extension du tri sélectif au porte à porte. En 2022, fin du contrat, la décharge ne sera pas pleine. Mais même s'il reste de la cubature, son exploitation cessera. Monsieur Guirou, maire de La Fare, le souhaite vivement et Monsieur le Sous-préfet l'exige car la commune de La Fare a dépassé le quota qui pouvait lui être imparti et qui prend en compte un ratio entre la superficie d'une commune et le volume de déchets qui y sont enfouis.

En ce qui concerne la pollution au toluène de la nappe qui se trouve au-dessous de la décharge, elle ne diminue que faiblement malgré le traitement des eaux. Certains ont émis l'hypothèse qu'il pouvait y avoir des fuites dans la géomembrane. Hypothèse rejetée car la pollution des lixiviats de la décharge est inférieure à celle de cette nappe.

Pour le cas où cette pollution viendrait de l'ancienne décharge Rénier, il a été décidé de creuser 2 piézomètres en septembre dernier au niveau supérieur de la décharge d'inertes de la Vautade exploitée par ORTEC.. Pour le moment aucun résultat n'a été communiqué. Quoiqu'il en soit, il faut savoir qu'il n'y a aucun risque de rejet en milieu naturel, cette pollution stagne uniquement sous la décharge SMA.

### **La centrale d'enrobé Eurovia**

En l'absence de commission de suivi de site, le CIQ continue à exercer sa vigilance et communique avec EUROVIA chaque fois que le Val de Sibourg subit les rejets très incommodants de la centrale d'enrobé. Le site est muni de rampes de diffuseurs de neutralisant d'odeur.

### **La carrière Lafarge**

La réunion du Comité de Suivi de Site s'est tenue le 3 octobre 2016.

En 2015, Lafarge a extrait 375 000 tonnes de granulats et en prévoyait 400 000 pour 2016. Cette année, une nouvelle zone sur le flanc nord est en cours d'exploitation.

Pour compenser l'extension de l'exploitation, la société Agirécologique a été mandatée pour mettre en œuvre un plan de protection de la faune et de la flore. Il s'agit entre autres de replanter des ophrys de Provence (orchidées) avec débroussaillage sélectif pour permettre aux plantes de repousser. Il s'agit aussi de constituer une nouvelle zone de nidification pour les guêpiers d'Europe.

## Le centre de compostage de boues de STEP des Guennas

Etant donné le nombre croissant de plaintes récemment recensées, le CIQ demande s'il ne serait pas opportun de réunir la commission communale de suivi de site avant le printemps.

Par ailleurs il a été affirmé que lors de la prochaine révision du PLU, une modification serait envisagée pour contraindre ce site à sa surface actuelle.

Le CIQ souhaite savoir quand cette prochaine révision sera programmée.

M. le Maire affirme que dans les modifications du PLU, il est prévu de contraindre ce site à sa superficie actuelle. M. J.-L. Donadio ne trouve pas que le nombre de plaintes enregistrées soit suffisant pour convoquer rapidement la Commission communale de Suivi de Site, cependant, il en prévoit une en avril. Il précise que la SAUR va étendre son réseau de rampes de brumisation de destructeur d'odeurs et que ce sera opérationnel en avril.

## Le débroussaillage

Il convient de rappeler qu'en 1990 et en 2005, les incendies qui ont menacé Sibourg venaient du nord/ouest. Lors de la réunion d'octobre 2014 pour la planification du PIDAF, il avait été prévu que les travaux de débroussaillage de cette zone aient lieu avant l'été 2016. Or, ces travaux n'ont pas encore été effectués. Cela fait plus de quatre ans que cette zone n'a pas été débroussaillée, il devient donc urgent de le faire.

Le CIQ souhaite savoir si ces travaux ont été programmés de manière certaine pour ce printemps

M. J.-L. Donadio fait état du débroussaillage qui a été réalisé en 2016 dans la zone autour du réservoir. Quant au débroussaillage des collines au nord- nord/ouest de Sibourg, il s'engage à ce qu'il soit fait en 2018.

Par ailleurs, l'unique accès pompier à cette zone, situé entre la montée du Roucas et l'allée des Charmilles n'est toujours pas praticable par les véhicules de secours. Il a été partiellement débroussaillé mais un muret et le relief empêche le passage des véhicules.

Le CIQ insiste sur l'absolue nécessité d'aménager cette voie d'accès sans laquelle tout le quartier est vulnérable en cas d'incendie.

L'accès pompiers, montée du Roucas, a été dégagé pour que les pompiers puissent y faire passer leurs lances à incendie, à pied. Un devis sera demandée à la société Colas pour l'aménagement de ce passage.

## Les Obligations Légales de Débroussaillage (Les OLD)

M. J.-L. Donadio rappelle que tout propriétaire ou locataire de villa a l'obligation de débroussailler dans un rayon de 50 m autour de chez lui-même si une partie du terrain est communale. Une campagne va être menée en partenariat avec l'ONF et toute personne qui contreviendra à ces obligations, sera contactée personnellement et mise en demeure d'exécuter les travaux nécessaires sous peine d'amende

**M. J.-L. Donadio annonce que le nettoyage annuel des collines aura lieu le samedi 20 mai**

Le CIQ va communiquer rapidement sur ce sujet : pour aider les propriétaires concernés à s'acquitter de leurs obligations, nous avons négocié une remise sur la location de matériel auprès d'un établissement proche de Sibourg (BVM motoculture, à côté de Chausson Matériaux, à Coudoux).

## 3 – Animations / Vie locale

L'animation du quartier est un point important, que ce soit pour le bien être de ses habitants ou pour valoriser l'image du Val de Sibourg.

Au cours de l'année, le CIQ organise, seul ou avec d'autres associations, les manifestations qui permettent aux habitants de se rencontrer et d'apprécier un moment passé ensemble.

Voici les principaux événements organisés par le CIQ :

### Rues en fête

Cette année, pour satisfaire la demande de certains habitants, le CIQ a décidé de changer la formule. Au lieu des rassemblements habituels des voisins dans chaque rue, le CIQ organisera le 10 juin, un grand rassemblement sur le parking des écoles à proximité de l'arborétum. Comme d'habitude, le CIQ offrira l'apéritif et chacun apportera son pique-nique. Un arrêté communal de circulation sera demandé et peut-être suivant les instructions qui lui seront données en matière de sécurité, le CIQ sollicitera la présence de la police municipale.

### Les Olympiades de Sibourg

L'édition 2016 des Olympiades, organisées par Sibourg Joie, s'est déroulée le 18 juin. Probablement à cause d'une météo défavorable, la fréquentation a été moins importante qu'en 2015. Cette année ces olympiades se tiendront le 8 juillet. Pour aider à organiser cette manifestation, pour donner des idées ou s'inscrire, envoyez un e-mail à :

[olympiades@sibourg.net](mailto:olympiades@sibourg.net)

### Le café des voisins

Cette manifestation permet à toutes les associations de Sibourg d'exposer leurs activités. C'est également un moment pour se rencontrer autour d'un café ou d'un chocolat chaud préparé par Julien, notre pâtissier, accompagnés de viennoiseries offertes par le CIQ.

Le CIQ conscient du lien social que crée cette manifestation, la reconduira cette année à une date qui reste à définir.

### Le Téléthon

En 2015 le CIQ avait pu organiser une paëlla dans le gymnase dont les bénéfices ont été reversés à cette œuvre. En 2016, avec l'accord de Pêle-Mêle Ô Val, le CIQ a pensé vendre des gâteaux faits maison dans le cadre du marché de Noël. Cette vente n'a pas permis de collecter une somme décente et le CIQ a décidé de la compléter en faisant un don à hauteur de 150€.

### La galette des Rois

L'APE Sibourg, Sibourg-Joie et le CIQ ont organisé cette galette le 28 janvier dernier dans le gymnase. M. le Maire, M. Lionel Tardif et Mme Christine Mortellier ont répondu à l'invitation qui leur avait été faite. Environ une centaine de personnes sont venues partager ces savoureuses galettes et brioches confectionnées par Julien, notre pâtissier.

## 4 – Association

Le CIQ en tant qu'association présente son bilan d'activité, son bilan financier ainsi que la composition du bureau et appelle les adhérents au vote.

### Bilan d'activité

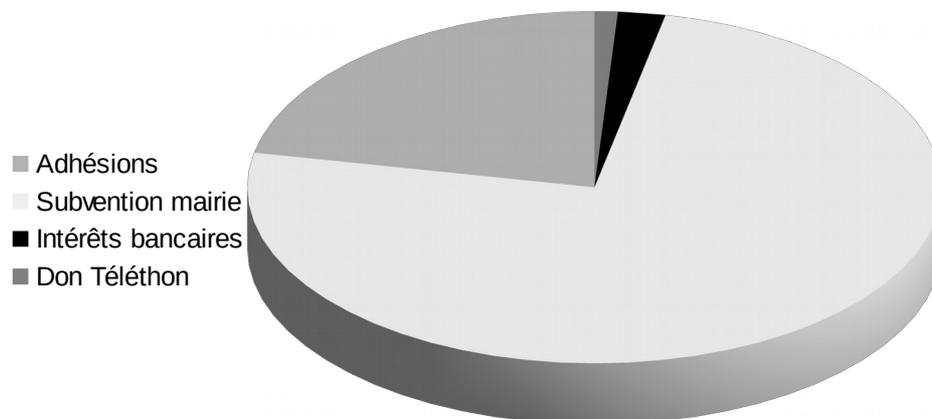
Le bilan d'activité de l'association vient de vous être présenté.

Les adhérents du CIQ sont appelés à voter ce bilan d'activité. Le bilan d'activité a été approuvé à l'unanimité.

## Bilan financier

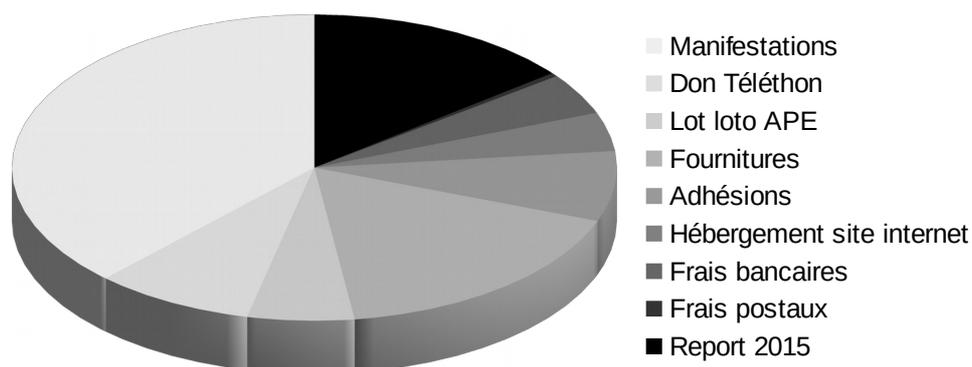
Le bilan financier pour l'année 2016 s'établit comme suit :

### Répartition des recettes



Total des recettes 2016 : 2 403,96€

### Répartition des dépenses



Total des dépenses 2016 : 1754,45€

Recettes	
Adhésions	525,00 €
Subvention mairie	1 800,00 €
Intérêts bancaires	52,96 €
Don Téléthon	26,00 €

Dépenses	
Manifestations	664,68 €
Don Téléthon	150,00 €
Lot loto APE	100,00 €
Fournitures	301,66 €
Adhésions	130,00 €
Hébergement site internet	72,00 €
Frais bancaires	76,60 €
Frais postaux	6,80 €
Report 2015	252,71 €

**Total recettes** 2 403,96 €

**Total dépenses** 1 754,45 €

**Solde au 01/01/2016** 10 685,40 €

**Solde au 31/12/2015** 11 334,91 €

Quelques remarques sur ce bilan :

- Le nombre d'adhérents au CIQ progresse un petit peu chaque année, ce qui nous amène à penser que ceux qui connaissent notre action l'apprécie et nous soutiennent. En 2016, 52 familles ont adhéré au CIQ.
- Les sommes importantes prévues pour notre projet d'aménagement de l'avenue des oliviers n'ont pas été dépensées en 2016 du fait du retard pris par ce chantier. Ceci explique notre bilan excédentaire. Ce projet doit voir le jour en 2017 et a pris de l'ampleur. L'épargne du CIQ sera utilisée pour le financer. Le CIQ a d'autres projets d'aménagement pour le Val de Sibourg que nous pourrions lancer dès que l'aménagement de l'avenue des oliviers sera terminé. Ces projets seront financés sur nos fonds propres, sans que notre épargne ne descende en dessous de 5000€, somme minimum pour pouvoir faire face, par exemple, à une action en justice que le CIQ devrait tenter pour protéger les intérêts des habitants de Sibourg.

Les adhérents du CIQ sont appelés à voter le bilan financier. Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

## Composition du bureau

Ceux qui souhaitent s'investir pour leur quartier sont les bienvenus au sein du CIQ. Nos statuts sont accessibles sur notre site internet [sibourg.net](http://sibourg.net), n'hésitez pas à les consulter et si cela correspond à vos aspirations, contactez-nous.

Voici la composition du bureau :

- **Président** : Olivier Stévenin
- **Vice-président** : Bernard Mercier
- **Trésorière** : Denise Ségol
- **Trésorier adjoint** : Bernard Mercier
- **Secrétaire** : Marie-Françoise Mercier
- **Secrétaire adjoint** : Gilbert Raymond
- **Conseil d'administration** : Claire Escot

(Conformément à nos statuts, les membres absents à trois réunions consécutives sans être excusés, sont considérés comme démissionnaires de fait.)

Les adhérents du CIQ sont invités à approuver la composition du bureau. Approbation à l'unanimité.

## Contact et communication

Le CIQ communique sur ses actions sur son site internet accessible à l'adresse [sibourg.net](http://sibourg.net).

Nous sommes également présents sur **Facebook** ([facebook.com/CiqSibourg](https://facebook.com/CiqSibourg)) et sur **Twitter** (@CiqSibourg).

Ponctuellement, lorsque l'actualité le nécessite, un mailing est envoyé. Nous envoyons un mailing aux habitants dont nous avons l'adresse e-mail. Si vous ne recevez pas nos mailings, veuillez nous indiquer votre adresse e-mail, nous l'ajouterons à notre liste. A noter que vous pouvez vous désabonner à tout moment (lien sur chaque mailing), que les adresses e-mails des destinataires n'apparaissent pas en clair et que bien sûr, nous ne communiquons votre adresse à personne.

Il nous arrive également de diffuser des informations par distribution en boîte aux lettres, rarement car ce mode de diffusion est lent, coûteux, peu écologique et qu'il demande des volontaires qui ne sont pas toujours faciles à trouver.

Pour nous contacter, sachez que notre boîte aux lettres est apposée sur le mur de la salle des associations, à côté de la mairie annexe.

Notre adresse e-mail est [ciq@sibourg.net](mailto:ciq@sibourg.net). Elle permet de contacter l'ensemble du bureau du CIQ.

Enfin, n'hésitez pas à contacter un des membres du bureau si vous le souhaitez.

## Questions du public

Est-il possible d'avoir un point d'eau et un éclairage au jeu de boules ?

Monsieur le Maire se dit favorable à l'installation d'un point d'eau, mais il craint que l'éclairage n'engendre des nuisances pour le voisinage.

Y aura t-il des logements sociaux à Sibourg ?

Monsieur le Maire répond que pour le moment, rien n'est prévu à court terme à Sibourg, en revanche, 160 logements sont prévus au village.

Est-il possible de s'opposer à l'installation des compteurs Linky ? Des maires l'ont interdit dans leur commune. Sinon, est-ce que les particuliers auront le droit de le refuser ?

Monsieur le Maire souligne qu'une délibération en ce sens du conseil municipal n'a aucune valeur légale. Par ailleurs, il se dit rassuré par la réunion d'information qui a eu lieu sur le sujet. Il se dit prêt à en organiser d'autres si nécessaire.

La réunion s'achève par un apéritif offert par le CIQ.

---

### Bulletin d'adhésion au CIQ

Chèque libellé à l'ordre de « CIQ Sibourg », accompagné du présent coupon, à déposer dans la boîte aux lettres du CIQ, salle des associations à côté de la mairie annexe.

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**Courriel :**

*Vous pouvez aussi  
payer votre cotisation  
sur notre site  
[sibourg.net](http://sibourg.net)*

Je souhaite adhérer au CIQ du Val de Sibourg, et je verse ma cotisation 2017 de

**10,00 Euros pour ma famille**

(Association d'intérêts publics - déductible à 66% des impôts)